

(<https://gouv.nc/coronavirus>)



## L'essentiel de l'actualité

(</info-coronavirus-covid-19/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie>)



### Arrivées

(</info-coronavirus-covid-19/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie>)



### Départs

(</info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>)



### Quatorzaine et régimes spéciaux

(</info-coronavirus-covid-19/infos-economie>)



### Économie

(</info-coronavirus-covid-19/infos-fret>)



### Fret

(</info-coronavirus-covid-19/production-de-masques-barriere>)

### Masques

(</info-coronavirus-covid-19/infos-prevention-et-depistage>)



### Prévention, dépistage

(</info-coronavirus-covid-19/espace-presse-coronavirus-covid-19>)



### Espace presse

(</info-coronavirus-covid-19/infos-affiches-et-depliants>)



### Vidéos Dépliants Affiches



## Main facts

49 6666 636672666E617669727573 43667669642D3139

Mise à jour : Dimanche, 23 août, 2020 - 20:30

## Point sanitaire

**Dimanche 23 août : 80 tests de dépistage** ont été réalisés aujourd'hui. Ils se sont tous révélés négatifs. Les personnes présentant des **symptômes grippaux** (toux, fièvre, etc.) doivent consulter leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19**.

# 23

cas confirmés

(dont 22 ont quitté l'unité Covid-19 de l'hôpital)

# 0

patient en réanimation

# 12 078

tests réalisés  
depuis le 18 mars

# 259

personnes en quatorzaine dans un hôtel

# L'essentiel de l'actualité

**Les vols réguliers internationaux** au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont suspendus au moins jusqu'au 24 octobre. Seules sont programmées des liaisons avec **la Métropole** (et Sydney, principalement pour des évacuations sanitaires).

Toute personne désirant **venir en Nouvelle-Calédonie** (ressortissant français ou étranger qui réside en Nouvelle-Calédonie uniquement) **ou en partir**, doit contacter son **point de vente habituel ou les compagnies aériennes Air France ou Aircalin** pour acquérir un titre de transport et/ou confirmer sa réservation.

Une **quatorzaine obligatoire** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) dans un hôtel réquisitionné par le gouvernement est toujours en vigueur pour les passagers qui arrivent en Nouvelle-Calédonie, par avion ou navire de plaisance, excepté pour les passagers en provenance de Wallis-et-Futuna.

**Les professionnels** indispensables à la reprise de la vie économique ou qui ont des spécificités professionnelles non présentes sur le territoire peuvent bénéficier d'un **protocole spécifique** (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/quatorzaine-et-regimes-speciaux>) pour se rendre en Nouvelle-Calédonie pour un court séjour (30 jours maximum).

Pour tout savoir sur **les arrivées en Nouvelle-Calédonie**, **CLIQUER ICI**. (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie>)

Pour tout savoir sur **les départs de Nouvelle-Calédonie**, **CLIQUER ICI**. (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie>)

## Questions relatives aux arrivées et aux départs :

Par mail (adresse temporaire) : [arriveedepartnc@gouv.nc](mailto:arriveedepartnc@gouv.nc) (<mailto:arriveedepartnc@gouv.nc>)

Questions relatives aux courts séjours des professionnels : [pcofret@gouv.nc](mailto:pcofret@gouv.nc) (<mailto:pcofret@gouv.nc>)

## **Textes réglementaires**

Sur [www.juridoc.gouv.nc](http://www.juridoc.gouv.nc) (<http://www.juridoc.gouv.nc/>), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées**, puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

